

## **Procès Verbal du Conseil Municipal du 7 décembre 2020 à 20 h 30**

L'an deux mille vingt, le sept décembre, le Conseil Municipal de la commune de **TOURNON D'AGENAIS** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Didier BALSAC, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : **30 novembre 2020**

**PRÉSENTS** : Mesdames Martine MUSQUI, Annie ROBEILLO, Françoise MIRABEL, Carole GARY, Sonia BOURLANGES et Aline BURLISSON-QUEYREL et Messieurs Didier BALSAC, Laurent DUBICKI, Stéphane GONDAL, Christian LAYTOU, Patrick LONGUESSERRE, Ghislain PHILIP, Bernard PEMEJA, Laurent DUBICKI, Serge TIRA et Romain VIALATTE.

**EXCUSEE** : Françoise MIRABEL

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Mme Carole GARY

### **1/Objet : FINANCES – BP 2020 – Décision Modificative n°2**

Monsieur le Maire informe les élus de la nécessité de procéder à quelques ajustements budgétaires, en ajoutant 10,000€ à l'opération Chemins Ruraux et en regroupant comptablement par opérations patrimoniales les giratoires pour un mandat total de 314331,59€

**Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

**DECIDE** d'affecter les crédits comme annoncé

**ADOPTE** la décision modificative n°3

### **2/Objet : FINANCES – AMENAGEMENT ENTREE DE VILLE/ROUTE DE FUMEL**

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée délibérante le projet de travaux visant à sécuriser et à développer les cheminements doux entre la Maison de Santé et le camping d'une part et les commerces d'autres part. Il précise que le montant des travaux est de HT.

Il informe que ces travaux peuvent bénéficier d'aides de l'Etat, au titre de la DETR et des Amendes de Police et du Conseil départemental.

Il propose le plan de financement suivant :

Coût des Travaux HT.....	360.342,80€
DETR (40% des travaux hors MOT).....	118.721,12€
Amendes de Police.....	6.080,00€
Conseil départemental (traverse d'agglomération).....	15.200,00€
Conseil départemental (Maîtrise d'Ouvrage transférée)...	63.540,00€
Part communale.....	156.801,68€

**Le Conseil Municipal délibère et à l'unanimité :**

**DECIDE** de solliciter la DETR au titre **des** Aménagements et traversée sécurisée de villages à hauteur de 40%

**DECIDE** de solliciter les Amendes de Police à hauteur de 6080,00€

**DECIDE** se solliciter le Conseil départemental au titre de la traverse d'agglomération à hauteur de 15200,00€

**PROPOSE** au Conseil départemental de signer une convention de Maîtrise d'Ouvrage Transférée pour la chaussée.

**DECIDE** d'inscrire cette opération au Budget Primitif 2021

**CHARGE** Monsieur le Maire de signer tout document utile à la réalisation de cette opération

**3/Objet : PATRIMOINE – ACQUISITION FONCIERE**

Monsieur le Maire présente plusieurs projets d'acquisitions foncières pour réaliser des opérations en cours comme l'aménagement de l'entrée de ville et anticiper de futurs aménagements créant des réserves foncières.

Il fait état des différentes négociation avec M. Mirabel, M. Mercadier, M et Mme Bezelgues et la famille Queyrel.

**Le Conseil Municipal délibère et à l'unanimité :**

**CHARGE** Monsieur le Maire de poursuivre les négociations

**4/Objet : RESEAUX – RAPPORT SUR LA QUALITE DE L'EAU 2020**

Monsieur le Maire présente le rapport sur la qualité de l'eau adressé par le Syndicat EAU 47. Il rappelle que Tournon d'Agenais a bénéficié de nombreux travaux qui améliorent notablement la qualité du réseau.

**Le Conseil Municipal délibère et à l'unanimité :**

**ADOpte** le rapport sur la qualité de l'eau tel que présenté

**5/Objet : ADMINISTRATION – RGPD – CONVENTION AVEC LE CDG47**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante les nouvelles règles qui s'imposent en matière d'informations numériques. Compte tenu de la complexité du dossier, le CDG 47 propose de mutualiser le recrutement et la gestion des RGPD.

Il donne lecture de la convention et propose d'adhérer au service « RGPD et Délégué à la protection des données, pour un montant de 700€ annuels.

**Le Conseil Municipal délibère et à l'unanimité :**

**DECIDE** d'adhérer au service « RGPD et Délégué à la protection des données, pour un montant de 700€ annuels.

**CHARGE** Monsieur le Maire de signer la convention

**6/Objet : FINANCES – SIE – CONVENTION DE REVERSEMENT**

Monsieur le Maire informe les élus que la Commune a reçu la somme de 6000€ du Conseil départemental au titre du financement des accompagnateurs des transports scolaires. Il propose de reverser cette somme au Syndicat Intercommunal des Ecoles du Tournonnais qui assure la réalité du service.

**Le Conseil Municipal délibère et à l'unanimité :**

**DECIDE** de reverser la somme de 6000€ au Syndicat Intercommunal des Ecoles au titre du financement des accompagnateurs des transports scolaires.

**CHARGE** Monsieur le Maire de signer tout document utile à cet effet

**7/Objet : TERRITOIRE D'ENERGIE – CONVENTION DE SERVITUDE**

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante de passer convention avec Territoire d'Energies pour permettre l'implantation d'ouvrages électriques. Dans ce cas il s'agit d'une servitude au lieu dit Moulinge/Mazerès.

**Le Conseil Municipal délibère et à l'unanimité :**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les conventions de servitude nécessaires et actes authentiques correspondants,

**8/QUESTIONS DIVERSES**

Sont ensuite évoquées les questions relatives

- à l'organisation du Marché aux Truffes du dimanche 13/12/2020,
- à l'adressage
- au développement économique de la Commune

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 23h30.

**La secrétaire de séance**

**CAROLE GARY**